

**COMMUNE DE VALEYRES-SOUS-URSINS**



## **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE**

En application des articles 38 et 41 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions, la Municipalité soumet à l'enquête publique complémentaire du **6 mai au 5 juin 2026** inclus.

### **LES MODIFICATIONS DU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL DE VALEYRES-SOUS-URSINS ET DE SON RÉGLEMENT**

Elle met également en consultation, durant le même délai, le rapport d'aménagement selon article 47 OAT qui l'accompagne.

Le dossier est déposé au greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture du bureau. Il peut également être consulté sur le site internet de la commune: [www.valeyres-sous-ursins.ch](http://www.valeyres-sous-ursins.ch)

Les observations ou les oppositions ne peuvent porter que sur les modifications mises à l'enquête complémentaire. Celles-ci peuvent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressés sous pli recommandé à la Municipalité durant le délai d'enquête.

Afin de renseigner la population sur ce projet, la Municipalité se tient à la disposition des habitants et propriétaires lors d'une

### **PERMANENCE**

**les 12 et 28 mai 2026  
de 19h00 à 20h00 dans la salle du Conseil  
de Valeyres-sous-Ursins.**